



# EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

13<sup>e</sup> séance du mardi 7 février 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

## Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation de Mme Aude Billard et consorts : « *Sécurité des écoliers aux abords et dans les enceintes des écoles* » ;
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*prend acte*

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

*et adopte*

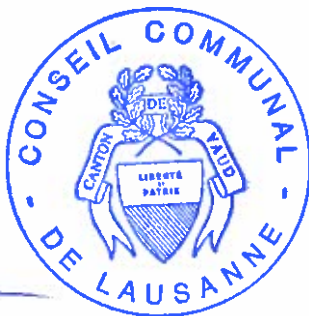
la résolution de M.Philippo, disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité recherche sans délais les moyens de sécuriser les situations qu'elle considère elle-même comme critiques pour les piétons »

et la résolution de M. Philipoz disant :

« Le Conseil communal souhaite que la Municipalité repense l'utilisation de places de parking dans l'enceinte scolaire à chaque renouvellement de contrat de location, en favorisant une utilisation de ces espaces pour la mobilité active, tout en veillant à accompagner les utilisateurs pour trouver des alternatives, lorsque l'usage d'un véhicule est nécessaire ».

La présidente



La secrétaire adjointe